

Beaucoup d'entre vous sont au courant des nombreuses activités de représentation que mènent la SCP et les associations de psychologues des provinces et des territoires pour améliorer l'accès à la psychothérapie. Au Québec, une pétition qui fait état du besoin urgent de services de psychothérapie a été lancée et sera déposée à l'Assemblée nationale.

La pétition est disponible sur le site Web de l'Assemblée nationale (<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-6255/index.html>). Pour signer la pétition, vous n'avez qu'à vous rendre sur le site Web et saisir, dans le formulaire prévu à cet effet, votre nom et vos coordonnées. Vous recevrez ensuite un courriel contenant un lien, sur lequel vous devez cliquer pour confirmer que vous avez signé la pétition.

Texte de la pétition

CONSIDÉRANT QUE la psychothérapie est un service médicalement nécessaire et est reconnue comme un traitement aussi efficace que la médication dans le traitement des problèmes de santé mentale courants comme la dépression et l'anxiété;

CONSIDÉRANT QUE les personnes vivant avec des problèmes de santé mentale veulent pouvoir faire un choix quant aux traitements efficaces, que ce soit la médication ou les services de psychologie, dont la psychothérapie;

CONSIDÉRANT QUE l'accès à la psychothérapie n'est pas équitable et que plus de 200 000 Québécois et Québécoises n'ont pas les moyens financiers ou des assurances leur donnant accès à ces services;

CONSIDÉRANT les impacts sociaux et économiques néfastes à court, moyen et long terme d'un problème de santé mentale non traité sur le parcours de vie de la personne, sur sa famille et sur la société;

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec d'inclure les services de psychothérapie dans le panier de services de santé et de services sociaux assurés.

Date limite pour signer : 15 décembre 2016

Many of you know of the extensive advocacy efforts CPA as well as provincial and territorial associations of psychology have directed to enhancing access to psychotherapy. There is an initiative in Quebec to petition the National Assembly about the urgent need for access to services.

The petition is available on the website of the National Assembly (<https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-6255/index.html>). Go to the website and simply fill in your name and contact info. You will then receive an email with a link to click to confirm that you have signed the petition.

The petition is in French but says that

CONSIDERING THAT psychotherapy is a medically necessary service and is recognized as a treatment as effective as medication in treating common mental health problems like depression and anxiety;

CONSIDERING THAT people with mental health problems want to make a choice as to effective treatment, whether medication or psychological services, including psychotherapy;

CONSIDERING THAT access to psychotherapy is not fair and that over 200,000 Quebecers do not have the financial means or insurance providing access to these services;

CONSIDERING the adverse social and economic impacts in the short, medium and long term mental health problems untreated on the life course of the individual, his family and society;

We, the undersigned, ask the Government of Quebec to include psychotherapy services in the basket of health services and social services provided.

Deadline to sign: **December 15, 2016**